

CFE Football Féminin à 8

Formules, Organisation et Règlements

2023-2024

CFE

Lieu : A Mulhouse ou Strasbourg (à confirmer).

Dates : 3 & 4 avril 2024.

Nombre d'équipes qualifiées : 8 équipes, les deux premiers de chaque plateau qualificatif (4 plateaux).

« Repêchage » : les troisièmes seront placés en liste complémentaire en cas de désistement des premiers ou seconds.

PLATEAUX QUALIFICATIFS

4 plateaux à Lille, Lyon, Montpellier et Paris.

Dates : 14 mars 2024.

16 équipes en 4 plateaux qualificatifs,

- 11 champions de Ligue.
- 2 quotas ligues finalistes 2023 (Paris IDF x 2).
- 2 quotas pour les ligues « dynamiques », Aura et Hauts-de-France.
- **1 quota, celui de la ligue Centre-Val de Loire à redistribuer à la fin des phases régionales, sur demande auprès de la CMN.**
- Plateau « Centre-Ouest » à Paris : Champions Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Paris-IDF.
- Plateau « Est » à Lyon : champions Aura, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est et le 3^e Hauts-de-France.
- Plateau « Sud », à Montpellier : champions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Sud et le second de la ligue Aura.
- Plateau « IDF-Nord », à Lille : champions Hauts-de-France, 2nd et Troisième Paris-IDF et le quota LCVL à redistribuer.